



PISCINE CHLORE CHOC



PASTILLES DE CHLORE CHOC

- Pastilles de chlore stabilisé à base de symclosène.
- Efficace : chlore organique à dissolution rapide et complète sans trace de résidus, exempt de composants calcaires.
- Désinfecte efficacement l'eau des piscines collectives et des pédiluves.
- Elimine les bactéries, algues et champignons.
- Convient pour tous les types d'eau, même très dures.

UTILISATEURS

Hôtels, campings, piscines municipales, complexes sportifs, etc.

APPLICATION

Ajuster avant le traitement le pH de l'eau entre 7 et 7,4. Déposer dans le skimmer ou le flotteur 5 pastilles par 10 m³ d'eau pour une chloration choc. Laisser tourner impérativement la filtration jusqu'à dissolution complète des pastilles. Pour éviter toute dégradation des liners, ne pas dépasser la dose de 0,2 kg à 0,3 kg de chlore choc par 10 m³ d'eau.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas jeter au fond de la piscine au risque de détérioration. Ne pas inhaler les vapeurs du produit lors de l'ouverture de l'emballage. Se rincer les mains après manipulation. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : pastille blanche effervescente de 20 g.

Seau de 5 kg d'environ 250 pastilles.

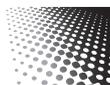
EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

 www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1402-0513-2943



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

